



ENTREMONT-LE-VIEUX

LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME... N°25 - AOUT 2020



Sommaire

Le mot du Maire	p.1-2
Le conseil municipal	p.2
Le maire et ses adjoints	p.3
Les commissions municipales	p.3-5
Embellissement du bourg et sécurité	p.5
Animations estivales	p.6

LE MOT DU MAIRE

Mesdames et Messieurs,

Tout d'abord, permettez-moi de vous remercier pour la confiance que vous avez accordée à la nouvelle équipe municipale lors de l'élection du 15 mars dernier. Le conseil municipal a été installé le 26 mai et j'ai l'honneur, et la lourde tâche, de succéder à Jean-Paul Claret qui a décidé de prendre un repos bien mérité après 37 années de mandat.

Soyez assurés que cette nouvelle équipe, renouvelée dans ses 2/3, travaillera pour faire aboutir les dossiers, avec un sens exigeant de nos intérêts communaux. Nous ferons de notre mieux avec les moyens dont nous disposerons.

La période de confinement a été particulière pour tout un chacun mais également pour la municipalité en place. Le Maire, Jean-Paul Claret, accompagné de ses adjoints, a assumé la gestion des dossiers durant cette crise sanitaire, et en particulier l'ouverture de l'école.

Je profite de ce bulletin pour remercier Jean-Paul qui a toujours défendu avec dévouement les intérêts des Entremontais dans son action communale, mais également ceux de tous les Chartrouisins par son engagement au Parc naturel régional de Chartreuse et à la communauté de communes, tout d'abord des Entremonts, puis du Coeur de Chartreuse.

Nous aurons l'occasion de lui signifier notre attachement et notre gratitude lors d'une cérémonie que nous aurions aimé organiser ce printemps mais que nous reportons au printemps prochain, en espérant que les conditions sanitaires soient favorables. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Nous pouvons également remercier son épouse Anne-Marie qui a fait preuve tout au long de ces 37 années de beaucoup de solidarité et de patience dans ses absences répétées.

Ce bulletin, vecteur d'informations entre la municipalité et les habitants, vous permettra d'identifier les nouveaux élus et les commissions communales dans lesquelles ils siègent. Comme nous nous y sommes engagés, ces commissions seront complétées, dès que cela sera possible, par des groupes de travail auxquels vous serez invités.

Autre vecteur d'information, le site internet (entremont-le-vieux.com) vous permet d'être informé des actualités. Je vous invite à le consulter pour y trouver les informations concernant le conseil municipal, les actualités départementales... (par exemple : le PLUi, les comptes-rendus, les arrêtés « sécheresse », les horaires d'ouverture des déchetteries, de la bibliothèque, ce bulletin en couleur,...).

Après la période de confinement chacun a souhaité sortir, prendre l'air et profiter des espaces naturels. Notre massif a été particulièrement prisé par les touristes qui dès les week-end de mai sont venus se ressourcer. Cela, après cette période où le calme régnait, a parfois été difficile à supporter. Sachez que le conseil a œuvré dès son installation pour lutter contre le bruit de la circulation routière sans que, malheureusement, ne se dégagent de solutions « magiques » pour le moment... Nous espérons que par la pédagogie et des messages positifs nous sensibiliserons les visiteurs au respect dû à tous.

Ce respect nous nous le devons également entre voisins, aussi bien au niveau du bruit qu'avec nos comportements.

Je vous souhaite un bel été à bien vivre ensemble !

Le Maire, Anne LENFANT

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur la photo, de gauche à droite :

Stéphanie BREYTON, Patrick BESSON, Céline MARTINET, Suzy REY, Jean-Luc BESSON, Anne LENFANT, Olivier PELHATE, Brigitte BURLET, Serge LE THERIZIEN, Claude CHÊNE, Patrick GUYOTOT, Pierre CHARQUET, Sylvie BOISTARD, Laura CURIALLET et Hervé BESSON.



LE MAIRE ET SES ADJOINTS

LE MAIRE : Anne LENFANT

1ère ADJOINTE : Suzy Rey

Elle est en charge de la gestion des affaires sociales et du personnel communal, des dossiers relatifs au musée de l'ours, des affaires liées à la petite enfance, la jeunesse, l'école et les personnes âgées, ainsi que du développement économique de la commune (entreprises et commerces).

2ème ADJOINT : Patrick BESSON

Il est en charge de la gestion du travail des employés techniques, du suivi des travaux concernant les bâtiments communaux, les voiries communales, le réseau d'assainissement, l'entretien du cimetière, l'éclairage public, le déneigement et le suivi des travaux programmés par le Syndicat intercommunal d'eau potable (SIAEP) du Thiers.

3ème ADJOINTE : Brigitte BURLET

Elle est en charge de l'urbanisme et de l'habitat, du foncier, de l'environnement ainsi que du suivi de la gestion des déchets.

4ème ADJOINT : Jean-Luc BESSON

Il est chargé des affaires liées au tourisme (stations de ski, hébergement, office de tourisme, camping, centre de vacances..), des affaires liées à l'agriculture, à la forêt et aux chemins ruraux, du suivi des études sur l'avenir des centres de vacances (Grennery et Trolles) et du tourisme en Chartreuse, et de la gestion de l'espace.

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Les commissions sont des groupes de travail chargés d'examiner et de préparer chacun des dossiers soumis au conseil municipal. Elles formulent des avis consultatifs destinés à permettre au conseil municipal, seul décisionnaire, de délibérer. Elles sont réunies sous la présidence du Maire ou d'un adjoint et peuvent inviter des membres extérieurs au conseil municipal. Elles sont au nombre de 5 :

1. AFFAIRES SOCIALES, PERSONNEL COMMUNAL, MUSÉE DE L'OURS, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Elle est en charge :

- des affaires liées à l'école
- des affaires liées à la jeunesse
- des affaires liées aux personnes âgées
- de la gestion des affaires sociales, interventions auprès des structures extérieures
- de la gestion administrative du personnel communal
- de la gestion des animations
- de la gestion des dossiers relatifs au musée de l'ours des cavernes
- du développement économique de la commune : entreprises et commerces

Adjointe responsable de la commission : Suzy REY

Conseillers membres de la commission :

- *Social et Animations* : Besson J-L, Burlet B, Boistard S, Breyton S
- *Gestion administrative du personnel* : Boistard S
- *Musée (gestion courante)* : Burlet B, Le Thérizien S, Guyotot P
- *Musée (restructuration et agrandissement)* : Breyton S, Chêne C, Curiallet L, Le Thérizien S
- *Développement économique* : Besson H, Chêne C, Le Thérizien S

2. TRAVAUX ET INFRASTRUCTURES

Elle est en charge :

- de la gestion du travail des employés techniques
- du suivi des travaux : bâtiments communaux, voirie communale, éclairage public
- du suivi du déneigement
- du suivi des travaux d'entretien du cimetière
- du suivi des travaux du réseau d'assainissement
- du suivi des travaux programmés par le Syndicat des Eaux du Thiers
- du suivi du patrimoine bâti de la commune

Adjoint responsable de la commission : Patrick BESSON

Conseiller délégué pour suivre le patrimoine bâti de la commune et suppléer le 2ème adjoint en cas d'absence ou d'impossibilité : Pierre CHARQUET

Conseillers membres de la commission : Besson J-L, Charquet P, Le Thérizien S, Martinet C, Pelhate O

3. URBANISME, FONCIER ET ENVIRONNEMENT

Elle est en charge :

- de l'urbanisme et de l'habitat
- de l'environnement
- du foncier
- du suivi de la gestion des déchets

Adjointe responsable de la commission : Brigitte BURLET

Conseillers membres de la commission :

- *Urbanisme et foncier* : Charquet P, Curiallet L, Guyotot P, Le Thérizien S, Pelhate O

- *Environnement et patrimoine naturel* : Breyton S, Guyotot P, Martinet C, Pelhate O

4. TOURISME, AGRICULTURE ET FORET

Elle est en charge :

- des affaires liées au tourisme: circuit de randonnée, hébergement, camping, auberge, ski..
- du suivi de l'étude sur l'avenir du tourisme en Chartreuse
- du suivi de l'étude et de ses suites sur l'avenir des centres de vacances (Grennery et Désert)
- des affaires liées à agriculture et à la gestion de l'espace
- des affaires liées à la forêt
- de la gestion des chemins ruraux

Adjoint responsable de la commission : Jean-Luc BESSON

Conseillers membres de la commission :

- *Tourisme* : Besson H, Boistard S, Breyton S, Charquet P, Chêne C, Le Thérizien S

- *Agriculture, forêt, chemins ruraux et gestion des espaces* : Besson H, Breyton S, Chêne C, Martinet C, Pelhate O

5. FINANCES

Elle est en charge :

- de l'étude des questions financières et fiscales
- du contrôle de l'état des emprunts et des subventions
- de l'analyse des projets de budget
- de la présentation au Conseil municipal de l'approbation du compte administratif de l'exercice budgétaire précédant et du compte de gestion

Responsable de la commission : Le Maire, Anne LENFANT

Membres adjoints de la commission : Rey S, Besson P, Burllet B, Besson J-L

Membres de la commission : Besson H, Le Thérizien S

6. Cellule COMMUNICATION ET INFORMATION

Elle :

- travaille au plus proche de l'actualité et vise à favoriser la diffusion de l'information
- crée et développe des supports de communication, informe sur l'actualité de la commune
- organise des actions favorisant l'écoute autour des sujets qui contribuent au développement de la commune et est à l'écoute des demandes et des attentes

Élu responsable de la commission : Patrick GUYOTOT

Membres de la commission : Boistard S, Curiallet L

EMBELLISSEMENT DU BOURG ET SÉCURITÉ: C'EST PARTI !

Suite à la réunion publique du 6 juillet, l'idée d'attirer l'attention des conducteurs aux entrées du Bourg pour **favoriser un ralentissement et diminuer par là-même les émissions sonores** a été retenue.

Une trentaine de personnes, élus et citoyens, se sont retrouvées à la mairie et ont décidé de créer trois groupes de travail :

- Le premier pour entrer en contact avec les clubs de motards pour engager une sensibilisation et une réflexion commune sur les actions de prévention à mener
- Les deux autres pour se répartir le travail de création de panneaux en bois, fleurs, coccinelles, messages à disposer à chacune des entrées d'Épernay. Tout ceci réalisé à partir de matériaux de récupération.

La commune a fait disposer des monticules de terre judicieusement placés pour accueillir ces diverses créations. Le résultat est bluffant ! D'autres initiatives pourraient voir le jour en d'autres points stratégiques de la commune. Toute personne intéressée peut contacter la mairie pour intégrer les groupes de bénévoles.



Le chantier « bruit et sécurité » est ouvert. Toutes les idées et les initiatives sont les bienvenues. Lors de la réunion, d'autres pistes ont été évoquées : la pose de chicanes, de coussins berlinois, de radars pédagogiques...

Par ailleurs, le conseil municipal a d'ores et déjà engagé des démarches pour réduire les nuisances sonores :

- Différents devis ont été demandés pour la mise en place de coussins berlinois,
- Une étude est en cours sur le coût à l'achat et en location de radars à vocation pédagogique (affichage en temps réel de la vitesse du véhicule),
- Des contacts sont engagés avec la gendarmerie pour envisager des solutions,
- Un radar statistique a été installé pendant 4 semaines aux Brancz pour mesurer la vitesse de passage dans les deux sens des voitures, camions et deux roues entre la fin du mois de juin et début juillet,
- Une réflexion élargie pourrait être engagée au niveau du Parc Naturel Régional de Chartreuse...

Autant de pistes que le conseil municipal continuera à explorer et à débattre dans les prochains conseils municipaux.

ANIMATIONS ESTIVALES

6-7 AOUT La nuit des étoiles



La nuit des étoiles qui devait se tenir au Désert d'Entremont les 6 et 7 août prochains est annulée par manque de bénévoles pour son organisation.

23 AOUT Paysans et Artisans en Chartreuse



Cet été, la fête des Artisans ne se déroulera pas à Entremont-le-Vieux, les contraintes sanitaires ne permettent pas sa mise en place habituelle. A la place, deux événements auront lieu simultanément, au Désert et au Planolet, le dimanche 23 août sous l'appellation «Paysans et Artisans en Chartreuse». Les bénévoles sont toujours les bienvenus pour le bon fonctionnement de la journée : vous pouvez vous adresser à l'AADEC. Nous retrouverons la Fête des Artisans sous sa forme habituelle l'année prochaine.

29 AOUT Concours de pétanque



Le ski club Entremont le Vieux organise le Samedi 29 Août son concours de pétanque en doublette sur le terrain de sport du Cozon (derrière le camping de l'Ourson). Inscription sur place à partir de 10h et début des parties à 11h.

Réservation conseillée au 06-87-46-59-59 (Jérôme). 3 Parties minimum pour chaque doublette.

Tarif de l'inscription 10€/doublette. Venez nombreuses et nombreux passer cette agréable journée avec nous, même si vous ne jouez pas aux boules, restauration et buvette sur place. Par votre participation, vous aidez le ski club à former les jeunes de la vallée aux métiers de la montagne autour du ski alpin et à la pratique de leur sport favori. Nous comptons sur vous !!

Le président, Jérôme Lamoureux



Mairie d'Entremont-Le-Vieux

Le Bourg
73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

Téléphone : 04.79.65.82.48
Télécopie : 04.79.65.86.67
Messagerie : mairie@entremont-le-vieux.com
Site internet : www.entremont-le-vieux.com

ENTREMONT-LE-VIEUX

LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME...

est édité et imprimé par la mairie d'Entremont le Vieux
Retrouvez ce bulletin en couleur sur notre site www.entremont-le-vieux.com

Directrice de la publication : Anne LENFANT

Responsable de la publication : Laura CURIALLET

Comité de rédaction : Cellule communication

Tirage : 400 exemplaires